

Réf: Dossier 473148

Avis de constitution

SOCIETE « COLIS EXPRESS CI » en abrégé « COLIS EXPRESS CI »

Siège ABIDJAN COCODY DANGA - LOT 11, Lot 11, Ilot
0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/12/2025, et enregistrés au CEPICI le 18/12/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COLIS EXPRESS CI » en abrégé «
COLIS EXPRESS CI »

Objet : LIVRAISON DE COLIS ET MARCHANDISES, STOCKAGE ET GESTION D'ENTREPOTS, VENTE DE MARCHANDISES ET OPERATION COMMERCIALES LIEES A LA LOGISTIQUE. et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY DANGA - LOT 11, Lot 11, Ilot 0

Dirigeant(s) M AAIADI OUSSAMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-00510 du 14/01/2026 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans



Pour Avis

Le CEPICI